

REFERENTIEL PROFESSIONNEL DU DIPLOME D'ETAT D'INGENIERIE SOCIALE (DEIS)

Contexte de l'intervention

Les transformations sociales, la territorialisation et la complexité croissante des dispositifs liés aux politiques sociales et à l'action sociale et médico-sociale, les exigences d'adaptation et de qualité des réponses à apporter aux besoins des usagers, la prise en compte du contexte européen impliquent pour les organisations des besoins de compétences accrus, sur des profils de cadres managers et de cadres développeurs. Le métissage des compétences existe entre ces deux profils. Ainsi, si les titulaires du diplôme d'Etat d'ingénierie sociale ancrent principalement leurs compétences dans les registres du cadre développeur, ils sont aussi compétents dans le domaine de la mobilisation des ressources humaines.

Ils sont tout d'abord des experts des politiques sociales, de l'action sociale et médico-sociale. Ils sont donc en mesure d'exploiter les références professionnelles et les connaissances pluridisciplinaires acquises, de tenir compte des différentes politiques publiques pour analyser et problématiser des questions sociales, d'interroger les politiques et les actions, de proposer et conduire des programmes ou des projets complexes. Ces compétences sont également transférables dans le champ de la formation.

Les interventions de ces professionnels reposent sur trois domaines de compétences :

- la production de connaissances
- la conception et la conduite d'actions
- la communication et les ressources humaines

Leurs compétences les appellent à occuper des fonctions dont l'agencement dépend des organisations qui les emploient mais qui s'articulent autour de :

- L'expertise et du conseil
- La conception et le développement
- L'évaluation

Ces fonctions et les compétences associées ont pour caractéristique de s'appuyer sur des démarches de coproduction, à l'interne et à l'externe des organisations. Elles contribuent en conséquence à l'articulation et à la mise en cohérence des objectifs, des missions et des moyens de l'action sociale à travers ses politiques et ses interventions. A l'intersection des domaines politique et technique, elles permettent d'éclairer la compréhension des enjeux propres à chacun d'eux et de favoriser leur rapprochement.

Ce diplôme vise à répondre à la fois au perfectionnement de ceux dont la fonction d'encadrement nécessite aujourd'hui de solides compétences analytiques et méthodologiques pour concevoir l'action et l'organiser et aux besoins de qualification de ceux qui postulent à des responsabilités engageant l'orientation et la décision, relatives à leur mission, dans une perspective de développement.

Référentiel d'activités

Les fonctions et activités décrites doivent s'entendre comme explicitement référées au domaine d'application « politiques sociales ».

FONCTIONS	ACTIVITES
<p>EXPERTISE - CONSEIL</p>	<p>DIAGNOSTIQUER ET CONTEXTUALISER</p> <ul style="list-style-type: none"> - analyser des problématiques complexes - situer des problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large - repérer et analyser les enjeux, les logiques, les stratégies des acteurs - réaliser des diagnostics pluridimensionnels : politiques sociales, analyse territoriale, analyse des populations, analyse des interventions - concevoir et construire un dispositif de veille sociale - concevoir, commander, utiliser des systèmes d'information <p>PROPOSER ET ANTICIPER</p> <ul style="list-style-type: none"> - réaliser des études prospectives - instruire des décisions, des choix stratégiques, des questions de politiques sociales ou de méthodes - proposer des stratégies d'action ou d'intervention, des scénarios possibles - commander, réaliser des études ou recherches ou y participer - faciliter la production et la coproduction de savoirs, les capitaliser et les diffuser
<p>CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> - exploiter les ressources diagnostiques, apporter des concepts opératoires - construire ou aider à construire des réponses aux besoins sociaux en tenant compte des contraintes et des ressources sur les plans techniques, économiques, financiers, organisationnels, humains et culturels - articuler les politiques, les missions des institutions et les besoins du terrain - construire des réponses critiques et innovantes - jouer un rôle de traducteur et de catalyseur favorisant le lien entre technique et politique <ul style="list-style-type: none"> - concevoir, piloter l'élaboration, négocier, conduire et évaluer des projets complexes, des dispositifs, des programmes, des systèmes, des organisations - développer le partenariat institutionnel - mobiliser les acteurs internes et externes - mobiliser les ressources et les compétences

	<ul style="list-style-type: none"> - analyser, évaluer, identifier et anticiper les besoins de changement - définir des modalités organisationnelles susceptibles de répondre au changement - susciter, faciliter et organiser les changements en vue d'une adaptation ou d'une évolution de l'organisation - développer les compétences et ressources collectives - mobiliser les ressources humaines, documentaires, les compétences pédagogiques pour organiser l'accueil des salariés, leur accompagnement dans des parcours de formation continue, de formation en alternance, de tutorat et de validation des acquis - développer la production et la transmission des connaissances et des compétences en site de travail - analyser et capitaliser les pratiques individuelles et collectives
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> - définir les enjeux et les cadres de référence d'une évaluation - définir l'objet de l'évaluation (établissement, organisation, politique, projet, pratique..) - définir les conditions et moyens de l'évaluation - analyser et repérer les positionnements respectifs des acteurs (commanditaire, évaluateur, chef de projet) - organiser la participation des acteurs au processus d'évaluation (professionnels, bénévoles, usagers...) - élaborer des systèmes de référence - concevoir mettre en œuvre et piloter un dispositif d'évaluation interne - communiquer les résultats

Référentiel de compétences

Les compétences requises pour exercer les fonctions décrites dans le référentiel d'activités sont déclinées en trois domaines de compétences subdivisées en compétences et indicateurs de compétences correspondants.

Domaine de compétences 1

DC1 : Production de connaissances

- 1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation
- 1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale
- 1.3 Conduire des études ou des recherches

Domaine de compétences 2

DC2 : Conception et conduite d'actions

- 2.1 Conduire des analyses prospectives
- 2.2 Développer une ingénierie de projets ou de programmes
- 2.3 Piloter des démarches évaluatives

Domaine de compétences 3 (transversal)

DC3 : Communication et ressources humaines

- 3.1 Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels
- 3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives
- 3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail
- 3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances

Domaines de compétences	Compétences	Indicateurs de compétences
DC1. Production de connaissances	<p>1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation</p> <p>1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale</p> <p>1.3 Conduire des études ou des recherches</p>	<p>1.1.1 Savoir mobiliser et exploiter les connaissances des politiques sociales, des acteurs locaux et institutionnels, des organisations, des méthodes d'intervention sociale pour situer les problématiques locales ou spécifiques dans un contexte plus large et les rendre intelligibles</p> <p>1.1.2 Savoir mettre en lien les enjeux et les objectifs</p> <p>1.2.1 Savoir rechercher et exploiter les sources d'information</p> <p>1.2.2 Savoir identifier les indicateurs pertinents</p> <p>1.2.3 Savoir organiser un système d'information</p> <p>1.2.4 Savoir mobiliser les partenariats nécessaires</p> <p>1.3.1 Maîtriser l'utilisation de méthodes d'études et de recherche en sciences humaines et sociales</p> <p>1.3.2 Maîtriser les concepts et les démarches pour analyser les grandes questions sociales contemporaines</p> <p>1.3.3 Savoir concevoir appels d'offres et cahiers des charges</p> <p>1.3.4 Savoir piloter et accompagner des études ou des recherches</p>
DC2. Conception et conduite d'actions	<p>2.1 Conduire des analyses prospectives</p> <p>2.2 Développer une ingénierie de projets ou de programmes</p>	<p>2.1.1 Maîtriser les modèles méthodes et techniques de la prospective</p> <p>2.1.2 Savoir formaliser et proposer des stratégies d'action</p> <p>2.2.1 Maîtriser les théories et méthodologies de conduite de programmes ou de projets complexes, leur approche critique</p>

	2.3 Piloter des démarches évaluatives	<p>2.2.2 Savoir évaluer les ressources correspondantes nécessaires</p> <p>2.2.3 Savoir identifier les enjeux liés au processus de formation et de recherche</p> <p>2.2.4 Savoir conduire et susciter des démarches de coproduction</p> <p>2.3.1 Connaître l'histoire et les dispositifs d'évaluation des politiques publiques</p> <p>2.3.2 Maîtriser les théories, méthodes et outils de l'évaluation</p> <p>2.3.3 Savoir favoriser la réflexion éthique</p>
DC 3. Communication et ressources humaines (DC transversal à ce référentiel)	<p>3.1 Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels</p> <p>3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives</p> <p>3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail</p> <p>3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances</p>	<p>3.1.1 Savoir identifier, valoriser et évaluer les compétences</p> <p>3.1.2 Savoir susciter l'adhésion et l'implication des acteurs</p> <p>3.2.1 Savoir rendre le travail formateur en favorisant la transmission professionnelle</p> <p>3.2.2 Savoir développer les processus et moyens d'accès à la formation</p> <p>3.3.1 Maîtriser les théories et techniques d'animation de groupe, d'analyse et de gestion de conflits</p> <p>3.3.2 Savoir gérer des partenariats</p> <p>3.4.1 Savoir choisir les outils d'information et de communication appropriés aux circonstances et aux interlocuteurs</p> <p>3.4.2 Savoir promouvoir l'information et la communication entre les pôles techniques et politiques</p> <p>3.4.3 Savoir construire des argumentations précises et concises</p>

**REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU DIPLOME D'ETAT
D'INGENIERIE SOCIALE (DEIS)**

Domaines de formation	Mode de validation	Domaines de compétences évalués
DF1. Production de connaissances	<p>Epreuve : Recherche à dimension professionnelle</p> <p>Forme : Mémoire de 90 à 120 pages hors annexes Ecrit noté sur 20 coef 3 Soutenance orale notée sur 20 coef 2</p> <p>Durée : 50 minutes dont 10 minutes de présentation par le candidat</p> <p>épreuve organisée par la DRASS (jury final)</p>	<p>DC1 production de connaissance</p> <p>C1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation C1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale C1.3 Conduire des études ou des recherches</p>
DF2. Conception et conduite d'actions	<p>Epreuve : Ingénierie de développement</p> <p>Forme : rapport collectif 30 à 35 pages hors annexe Ecrit collectif noté sur 20 coef 1 Soutenance orale notée individuellement sur 20 coef 1</p> <p>Durée : 15 minutes par candidat + 10 minutes pour le groupe</p> <p>épreuve organisée par l'établissement de formation (3 examinateurs dont 2 désignés par le DRASS)</p>	<p>DC2 conception et conduite d'actions</p> <p>C 2.1 Conduire des analyses prospectives C 2.2 Développer une ingénierie de projets ou de programmes C 2.3 Piloter des démarches évaluatives</p>
DF3. Communication ressources humaines	<p>Epreuve : communication ressources humaines</p> <p>Forme : article de 10 000 à 12 000 signes relatif à l'une des quatre compétences du domaine.</p> <p>Epreuve organisée par l'établissement de formation qui valide le sujet choisi par le candidat.</p> <p>(2 examinateurs dont l'un désigné par le DRASS – double correction)</p>	<p>DC3 Communication ressources humaines</p> <p>C 3.1 Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels C 3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives C 3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail C 3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des</p>

		connaissances
--	--	---------------

REFERENTIEL DE FORMATION DU DIPLOME D'ETAT D'INGENIERIE SOCIALE (DEIS)

Le niveau de compétences visé pour ce diplôme implique une connaissance affirmée des fondements scientifiques des activités professionnelles et la maîtrise des processus de conception et de recherche. Compte tenu de ces objectifs et des pré requis exigés des candidats à l'entrée en formation, le contenu des enseignements doit être fondé sur une réactualisation et un approfondissement des connaissances. En outre, la compréhension et l'analyse des questions sociales nécessite de faire appel de façon systématique à des approches transversales et pluridisciplinaires. Enfin, les enseignements devront intégrer le contexte européen (territoires, politiques, institutions).

DOMAINES DE FORMATION	CONTENU INDICATIF	VOLUME HORAIRE	DOMAINES DE COMPETENCES VISES
DF 1. Production de connaissances 300 heures	<p>UF 1.1 Outils conceptuels d'analyse</p> <ul style="list-style-type: none"> - des organisations - des territoires et des populations - des politiques sociales et économiques <p>UF 1.2 Langues, cultures et civilisations</p> <p>UF 1.3 Démarches de recherche en sciences humaines et sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - stratégies de recherche : de la demande à la restitution - éthique de la recherche, de l'intervention et de l'expertise - accompagnement méthodologique 	<p>70 à 110 heures</p> <p>30 heures</p> <p>160 à 200 heures</p>	<p>DC 1. Production de connaissances</p> <p>C 1.1 Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliqués à une question sociale, un territoire, une organisation</p> <p>C 1.2 Construire un dispositif d'observation et de veille sociale</p> <p>C 1.3 conduire des études ou des recherches</p>
DF 2. Conception et conduite d'actions 250 heures + 5 semaines (175 heures) d'étude de terrain	<p>UF 2.1 Politiques sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> - élaboration, mise en œuvre, évaluation - acteurs et structures administratives <p>UF 2.2 Epistémologie</p> <ul style="list-style-type: none"> - fondements et critiques des théories et méthodes d'intervention sociale - fondements et critiques des théories et méthodologies de projet - fondements et critiques des théories et méthodologies d'évaluation <p>UF 2.3 Ingénierie</p> <ul style="list-style-type: none"> - stratégies et méthodes - acteurs, dispositifs et programmes - objectifs, démarches et évaluation - démarches prospectives <p>UF 2.4 Etude de terrain</p> <p>Etude de terrain réalisée collectivement dans le cadre d'une proposition formulée par une organisation et validée par l'établissement de formation.</p>	<p>50 à 80 heures</p> <p>40 à 60 heures</p> <p>110 à 160 heures</p> <p>175 heures</p>	<p>DC 2. Conception et conduite d'actions</p> <p>C 2.1 conduire des analyses prospectives</p> <p>C 2.2 Développer une ingénierie de projet ou de programme</p> <p>C 2.3 Piloter des démarches évaluatives</p>
DF3 . Communication ressources humaines 150 heures	<p>UF 3.1 Gestion et dynamiques des ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - logiques d'organisation et modèles de gestion des ressources humaines - outils du management stratégique et opérationnel - compétences, formations, qualifications : analyse des concepts et des enjeux <p>UF 3.2 Information et communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - méthodes de recherche, d'analyse et d'organisation de l'information - stratégies et techniques de communication - communication et dynamiques collectives de production de connaissances 	<p>80 à 120 heures</p> <p>30 à 70 heures</p>	<p>DC 3. Communication ressources humaines</p> <p>C 3.1 Evaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels</p> <p>C 3.2 Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives</p> <p>C 3.3 Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail</p> <p>C 3.4 Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances</p>

Tableau d'allègements et de dispenses de domaines de formation du diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS)

Diplôme détenu par le candidat/domaines de formation du DEIS	CAFERUIS	DSTS	CAFDES
DF1 : production de connaissances 300h UF1.1 : Outils conceptuels d'analyse (70 à 110h) UF1.2 : langues, cultures et civilisations (30h) UF 1.3 : démarches de recherche en sciences humaines et sociales (160 à 200h)	Allègement 50% de l'UF1.1	Dispense	Allègement 50% de l'UF1.1
DF2 : conception et conduite d'actions 250h + 175h d'étude de terrain UF2.1 : Politiques sociales (50 à 80h) UF2.2 : Epistémologie (40 à 60h) UF2.3 : Ingénierie (110 à 160h) UF2.4 : Etude de terrain (175h)	Allègement total de l'UF2.1	Allègement total de l'UF2.1 Allègement total de l'UF2.2 Allègement total de l'UF2.3	Allègement total de l'UF2.1 Allègement total de l'UF2.3
DF3 : communication, ressources humaines 150h	Dispense	Dispense	Dispense
Total allègements	235 à 285 heures	700 heures	345 à 445 heures

La dispense d'un domaine de formation entraîne la validation du domaine de compétences correspondant et donc la dispense de l'épreuve de certification s'y rapportant.

Pour les titulaires de diplômes de niveau I qui présenteraient des correspondances avec les domaines de formation du DEIS, des propositions d'allègement de formation seront inscrites dans un protocole d'allègement de formation élaboré par l'établissement de formation et approuvé par le DRASS.